

# REPUBLIQUE FRANCAISE

..... (1) (2) Agrégé au budget primitif de .....
---

Numéro INSEE : .....

Numéro SIRET : .....

POSTE COMPTABLE : .....

**M. 71**

<b>BUDGET PRIMITIF</b> <b> voté par nature</b>
---

BUDGET : ..... (3)

**ANNEE**

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

## SOMMAIRE

### **I – Informations générales**

Informations statistiques, fiscales et financières

*I bis* – Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées

### **II – Présentation générale du budget**

Vue d'ensemble du budget

1. Équilibre financier du budget
2. Balance générale du budget

### **III – Vote du budget**

**A – Section d'investissement** - Vue d'ensemble

A 1 – Dépenses d'équipement individualisées (afférentes à une AP) et non individualisées dans un chapitre d'opération

A 2 – Dépenses relatives aux subventions d'équipement versées

A 3 – Recettes d'équipement – Financement des équipements régionaux et non régionaux

A 4 – Opérations pour le compte de tiers

A 5 – Section d'investissement – Opérations financières – Dépenses/ Recettes

A 6 – Section d'investissement – Opérations patrimoniales

**B – Section de fonctionnement** - Vue d'ensemble

B 1 – Dépenses

B 2 – Recettes

### **IV – Annexes**

**A. Présentation croisée par fonction** – Vue d'ensemble générale

A. 1 à A.9 Présentation croisée par fonction – Fonctions 0 à 9

#### **B. Éléments du bilan**

B1.1 État de la dette – Détail des crédits de trésorerie

B2.2 État de la dette – Répartition par nature de dette

B1.3 État de la dette – Répartition par structure de taux

B1.4 État de la dette – Détail des opérations de couverture

B1.5 État de la dette – Typologie de la répartition de l'encours

B1.6 État de la dette – Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement

B1.7 État de la dette – Emprunts renégociés au cours de l'année N

B.2.1 État des provisions – Au 01/01/N

B.2.2 État des provisions nouvelles

B.3 Prêts

B.4 État des charges transférées

B.5 Méthodes utilisées pour les amortissements

B.6 Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers

B.7.1 Équilibre des opérations financières (dépenses)

B.7.2 Équilibre des opérations financières (recettes)

#### **C. Engagements hors bilan**

C.1.1 Calcul du ratio d'endettement

C.1.2 État des emprunts garantis

C.1.3 État des contrats de crédit-bail

C.1.4 État des contrats de partenariat public-privé

C.1.5 État des engagements donnés

C.1.6 Subventions versées par la région dans le cadre du vote du budget

C.1.7 État des engagements reçus

C.2 État des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### **D. Autres éléments d'informations**

D.1 État du personnel

D.2 Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier

D.3.1 Liste des organismes de regroupement

D.3.2 Liste des établissements publics créés

D.3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe

D.3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D.3.5 Services ferroviaires régionaux de voyageurs

#### **E. Décisions en matière de taux – Arrêté et signatures**

joint

sans objet

La maquette comporte des pages non imprimées pour des raisons de mise en page (tableaux à mettre en vis-à-vis).

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m <sup>2</sup> de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	


Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Indicateur de ressources fiscales /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (2)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (3)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<b>I bis – Présentation consolidée par programme des AP et des AE votées</b>	<b>I bis</b>
--	--------------

**PRESENTATION DES AP**

Libellé de l'AP	Chapitres	AP votées (1)
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
....		
<b>TOTAL</b>		
« AP de dépenses imprévues » (2)	<b>020</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**PRESENTATION DES AE**

Libellé de l'AE	Chapitres	AE votées (1)
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
....		
<b>TOTAL</b>		
« AE de dépenses imprévues » (2)	<b>022</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Il s'agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP et AE modifiant un stock d'AP et d'AE existant.

(2) Le Conseil régional peut voter des AP/AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP/AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été affectées à des opérations.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET</b>	

**TOTAL DU BUDGET**

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		

**VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	
	<b>RÉELLES</b> (1)	<b>ORDRE</b>	<b>REELLES</b> (1)	<b>ORDRE</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>BUDGET</b>				

(1) Aux dépenses et recettes réelles sont assimilées les opérations mixtes, constituées principalement des provisions et reprises sur provisions.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET</b>	<b>1 A</b>

**A - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES DE L'EXERCICE	RECETTES DE L'EXERCICE
<b>OPERATIONS REELLES</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves 13 Subventions d'investissement Dépenses d'équipement (c/ 20, 21, 22, 23) (y compris les opérations)  204 Subventions d'équipement versées  Dépenses financières (c/16, 18, 26, 27)    45 Opérations pour le compte de tiers	Fonds propres d'origine externe (c/10) 18 Compte de liaison : affectation 20, 21, 22 et 23 Immob. incorp. corp., reçues en affectation ou en cours (1) 26 Participations et créances rattachées à des participations 27 Autres immobilisations financières Subventions d'investissement (c/13)  Emprunts et dettes assimilées (c/16)  024 Produit des cessions d'immobilisations  45 Opérations pour le compte de tiers (participations du tiers)
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : .....</b> <b>(Dépenses réelles - Recettes réelles)</b>	

<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	
	<i>021 Virement de la section de fonctionnement</i>
<i>040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)</i>	<i>040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)</i>
<i>041 Opérations patrimoniales (3)</i>	<i>041 Opérations patrimoniales (3)</i>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : .....</b> <b>R021+R040-D040 (précédé du signe - si négatif)</b>	

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
--	--	--	--

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement ;

(2) *DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042* ; Voir détails des opérations d'ordre de transferts au tableau III A.5 ;

(3) Voir détails des opérations patrimoniales au tableau III A. 6.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET</b>	<b>1 B</b>

**B - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
Gestion des services		Gestion des services	
011 Charges à caractère général		70 Prod. serv., du dom. et ventes diverses	
012 Charges de personnel et frais assimilés		731 Impôts locaux	
014 Atténuation de produits		73 Impôts et taxes (hors 731)	
65 Autres charges de gestion courante		74 Dotations et participations	
6586 Frais de fonct. des groupes d'élus		75 Autres produits de gestion courante	
		013 Atténuation de charges	
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>Total recettes de gestion des services</b>	
<b>66 Charges financières</b>		<b>76 Produits financiers</b>	
<b>67 Charges exceptionnelles</b>		<b>77 Produits exceptionnels</b>	
<b>68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</b>		<b>78 Reprises sur dotations aux provisions</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	
<b>SOLDE DES OPERATIONS REELLES : EXCEDENT.....</b> <b>DEFICIT .....</b>			

OPERATIONS D'ORDRE			
023 Virement à la section d'investissement			
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)		042 Opé. d'ordre de transferts entre sections(1)	
043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		043 Opération d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE : .....</b> <b>D023+D042-R042 (précédé du signe - si négatif)</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
---	--	---	--

(1) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; voir détail des opérations d'ordre de transferts au tableau III B. 1 et III B. 2.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>2) BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>2</b>

**DEPENSES**

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget précédent (1)	Propositions du président sur les AP	AP votées lors de la séance budgétaire	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice (2)
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dette assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (3)					
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations et c/204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours (hors opérations)					
	Chapitres opérations d'équipement (total)					
26	Participations et créances rattachées à des participations					
27	Autres immobilisations financières					
45	Op. pour compte de tiers					
<b>Sous total des opérations réelles</b>						
040	<i>Opérations d'ordre de transferts entre section</i>					
041	<i>Opérations patrimoniales</i>					
<i>Sous total des opérations d'ordre</i>						
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>						

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget précédent (1)	Propositions du président sur les AE	AE votées lors de la séance budgétaire	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice (2)
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
<i>Sous total des opérations d'ordre</i>						
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>						

(1) Voir cadre précisant les modalités de vote, pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Il s'agit des crédits annuels

(3) A servir uniquement lorsque la région ou l'établissement régional effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>2) BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>2</b>

### RECETTES

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget précédent (2)	Propositions du président (3)	Crédits votés pour l'exercice (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dette assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (3)			
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204) (1)			
204	Subventions d'équipement versées (1)			
21	Immobilisations corporelles (1)			
22	Immobilisations reçues en affectation (1)			
23	Immobilisations en cours (1)			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations. pour c/ de tiers			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
<b>Sous total des opérations réelles</b>				
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transferts entre section</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>			
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>				
<b>Recettes d'investissement – Total</b>				

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget précédent (2)	Propositions du président (4)	Crédits votés pour l'exercice (4)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
731	Impôts locaux			
73	Impôts et taxes (hors c/ 731)			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
013	Atténuation de charges			
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>				
042	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>			
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>				
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>				

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir cadre précisant les modalités de vote, pour la comparaison par rapport au budget précédent

(3) A servir uniquement lorsque la région ou l'établissement régional effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(4) Il s'agit des crédits annuels

I -L'assemblée délibérante a voté le présent budget(crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits hors AP/AE) :

- au niveau (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement.
  - avec les opérations listées en page 12 ;
  - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres.(2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre d'opération.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

.....

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget :

- primitif de l'exercice précédent
- cumulé de l'exercice précédent (BP+BS+DM) (2)

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

(3) Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A</b>

#### DEPENSES

	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice	Pour information	
			Dépenses gérées dans le cadre d'une AP (1)	Dépenses gérées hors AP
<b>TOTAL</b>				
<b>020 Dépenses imprévues</b>				
<b>Dépenses d'équipements (total)</b>				
-Non individualisées en opérations d'équipement (III A.1)				
-Individualisées en opérations d'équipement (III A.1)				
<b>Subventions d'équipement versées (c/ 204) (III A.2)</b>				
<b>Opérations pour compte de tiers (III A.4)</b>				
<b>Dépenses financières (III A.5)</b>				
- dont opérations réelles				
- dont opérations d'ordre de transferts entre section				
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (III A.6)</b>				

(1) Il s'agit des crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations de programmes votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

#### RECETTES

	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>TOTAL</b>	
<b>Recettes d'équipements (III A.3)</b>	
<b>Opérations pour compte de tiers (III A.4)</b>	
<b>Recettes financières (III. A.5)</b>	
- dont opérations réelles	
- dont opérations d'ordre de transferts entre section	
- dont virement de la section de fonctionnement	
<b>024 Produit des cessions d'immobilisations</b>	
<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (III A.6)</b>	

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>A 1 – DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES ET NON INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRE D'OPERATIONS</b>	<b>A 1</b>
<b>A2 – DEPENSES RELATIVES AUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</b>	<b>A 2</b>

**A 1-DEPENSES NON-INDIVIDUALISEES EN OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

Chap./ art.	Libellé	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>TOTAL</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)</b>		
	.....(1)		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
	.....(1)		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		
	.....(1)		
<b>23</b>	<b>Travaux en cours</b>		
	.....(1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

**A 1-DEPENSES INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATIONS**

N°	Libellé	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>TOTAL</b>			
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		
...	...		

**A 2 – DEPENSES RELATIVES AUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES**

Chap./ art.	Libellé	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		
...	... (1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS REGIONAUX</b>	<b>A 1</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° :.....**

**LIBELLE :.....**

**AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME (1).....**

(page à reproduire autant que nécessaire)

**DEPENSES**

Art. (2)	Libellé (2)	Pour mémoire AP votée y compris ajustement (1)	Pour mémoire Réalizations cumulées au 1/1/N (3)	Crédits de l'exercice Vote du Conseil Régional
<b>DEPENSES (A)</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors c/ 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			

**Pour information : Financement de l'opération (4)**

Recettes	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 1/1/N (3)	Prévisions de l'exercice	Niveau de financement =B-A (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'inv. (sauf 138)</b>		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
	<b>Autres recettes</b>		

(1) A compléter si l'opération est gérée dans le cadre d'une AP/CP.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Il s'agit du cumul des dépenses ou recettes de l'opération qui sont réalisées au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice. Si le budget est adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice, le montant correspond à une estimation des opérations à la date du 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice.

(4) La production de cet état est facultative.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> <b>A3 – RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>A 3</b>

**A 3 – RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres**  
**FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS**

Chap. /art.	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>13</b>	<b>Subventions d'équipement reçues</b>	
...	...	
<b>16</b>	<b>Emprunt. et dettes assimilées</b>	
...	...	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (3)</b>	
...	...	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	
...	...	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	
...	...	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (3)</b>	
...	...	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Le compte 166 retrace les crédits ouverts en recettes au titre du refinancement de la dette. Il est reporté pour mémoire en recettes dans le tableau de l'équilibre des opérations financières (p.17) tout comme le compte 1644-9.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 constituent des recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandants donnant lieu à reversement

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A 4 – SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	<b>A 4</b>

**A 4 – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Réalizations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Vote du Conseil régional sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
	<b>TOTAL DEPENSES (3)</b>			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			
	<b>TOTAL RECETTES (3)</b>			
45..	Opération sous mandat n°...			
45..	Opération sous mandat n°...			

(1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes p. 54

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat sauf cas exceptionnel.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A 5</b>

### DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D</b>					<b>I</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C</b>					<b>II</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>					
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros				
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
1671	Avances consolidées du Trésor				
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor				
1678	Autres emprunts et dettes				
1681	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>					
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations et fonds divers</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)				
	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)				
272	Comptes de placement (long terme)				
	Prêts accordés				
273	Dépôts et cautionnements versés				
274	Autres créances immobilisées				
275					
276					
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Transferts entre sections = C + D</b>					
<b>Reprises sur autofinancement antérieur (C) (I)</b>					
10...	Dotations, fonds divers et réserves				
139	Subv. d'invest. transférées au compte de résultat				
...	...				
<b>Charges transférées (D) = E + F + G (I)</b>					
<b>Travaux en régie (E)</b>					
2...					
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>					
481...					
<b>Stocks et en-cours (G)</b>					
3...					

(3)	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses			

#### Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>16449</b>	<b>Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</b>				
<b>166</b>	<b>Refinancement de dette</b>				
<b>Total</b>					



- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A 5</b>

### DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (4)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d</b>					<b>III</b>
<b>Ressources propres externes (a)</b>					
10...	Dotations, fonds divers et réserves (3)				
<b>Autres recettes financières (b)</b>					
138	Autres subventions d'investissement non transférables				
27...	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
<b>Transferts entre sections (c) (1)</b>					
28	Amortissement des immobilisations				
...	...				
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
...	...				
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (d)</b>				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	CUMUL V
<b>Recettes</b>				

	Montant
<b>Dépenses financières</b>	<b>IV</b>
<b>Recettes financières</b>	<b>V</b>
<b>Solde (recettes – dépenses)</b>	<b>VI = V – IV (5)</b>
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)</b>	<b>VI + c/2763 + D (5)</b>
<b>Résultat hors charges transférées</b>	<b>V – (II + D001)</b>

#### Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (4)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
<b>Total</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Hors comptes 10229, 10259 hors 1068.  
(4) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
(5) Indiquer le signe algébrique.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.  
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A 6 - SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS PATRIMONIALES (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)</b>	<b>A 6</b>

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>041</b>	<b>DEPENSES (2)</b>	
16...	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	
20...	<i>Immobilisations incorporelles</i>	
21...	<i>Immobilisations corporelles</i>	
23...	<i>Immobilisations en cours</i>	
26...	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>	
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>	
...	...	
<b>041</b>	<b>RECETTES (2)</b>	
10...	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	
16...	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	
20...	<i>Immobilisations incorporelles</i>	
21...	<i>Immobilisations corporelles</i>	
23...	<i>Immobilisations en cours</i>	
26...	<i>Participations et créances rattachées à des participations</i>	
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>	
...	...	

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

Chapitres	Vote du Conseil régional sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice	Pour information	
			Dépenses gérées dans le cadre d'une AE (1)	Dépenses gérées hors AE
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>				
022	Dépenses imprévues			
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante (hors 6586)			
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)</i>			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			

<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses
731	Impôts locaux
73	Impôts et taxes (hors 731)
74	Dotations et participations
75	Autres produits de gestion courante
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
78	Reprises sur provisions
013	Atténuation de charges
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)</i>

(1) Il s'agit des crédits de paiements afférents à l'ensemble des autorisations d'engagement votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

(2) *RF 042 = DI 040*

(3) *DF 042 = RI 040*

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES</b>	<b>B 1</b>

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES  
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)</b>		
...	...		
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (2)</b>		
...	...		
<b>014</b>	<b>ATTENUATION DE PRODUITS (2)</b>		
739...	...		
749...	...		
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)</b>		
65...	...		
<b>6586</b>	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPE D'ELUS</b>		
65861	Frais de personnel		
65862	Matériel, équipement, fournitures		
...	...		
<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>			
<b>(A) = (011+012+014+65+6586)</b>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Cf. définition des chapitres globalisés.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B 1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES</b>	<b>B 1</b>

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES  
FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES (B)</b>		
66...	...		
66111	Intérêts réglés à l'échéance		
66112	Intérêts – Rattachement des ICNE		
...	Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....		
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (C)</b>		
67...	...		
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS (D)</b>		
68...	...		
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A+B+C+D+E</b>			

<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (F) (3)</b>		
60...	...		
6031	Variation des stocks de matières premières		
...	...		
66...	...		
668	Autres charges financières		
...	...		
67...	...		
...	...		
68...	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions ...		
...	...		
7133	Variations des en-cours de production de biens		
7134	Variations des en-cours de production de services		
7135	Variations des stocks de produits		
...	...		
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement (G)</b>		
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE = F+ G</b>			

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et ordres)</b>		
--	--	--

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes ;  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations mixtes et du chapitre des opérations d'ordre.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES</b>	<b>B 2</b>

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES  
RECETTES DE GESTION DES SERVICES REGIONAUX**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	
70...	...	
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES (sauf c/731 impôts locaux)</b>	
73...	...	
<b>731</b>	<b>IMPOTS LOCAUX</b>	
7311	Contributions directes	
...	...	
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	
74...	...	
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
75...	...	
<b>013</b>	<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	
609...	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	
6489	Remboursements sur autres charges de personnel	
65869	Remboursements sur frais de fonctionnement des groupes d'élus	
...	...	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		
<b>(A) = 70+731+73+74+75+013</b>		

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B 2 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES</b>	<b>B 2</b>

**DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES  
PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du Conseil régional sur les crédits de l'exercice
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS (B)</b>	
76...	...	
7621	Intérêts encaissés à l'échéance	
7622	Intérêts – Rattachement des ICNE	
	Calcul du 7622	
	Montant des ICNE de l'exercice =.....	
...	Montant de l'exercice N-1 =.....	
	....	
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)</b>	
77...	...	
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR PROVISIONS (D)</b>	
78...	...	
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b> <b>= A+B+C+D</b>		

<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (F)</b>	
6031	Variation des stocks de matières premières	
...	...	
...	...	
7133	Variations des en-cours de production de biens	
7134	Variations des en-cours de production de services	
7135	Variations des stocks de produits	
...	...	
721	Immobilisations incorporelles (travaux en régie)	
722	Immobilisations corporelles (travaux en régie)	
...	...	
777	Quote-part des subventions d'invest. transférées au compte de résultat	
...	...	
7811	Reprise sur amortissements des immobilisations incorp. et corp.	
...	...	
791	Transferts de charges de fonctionnement	
796	Transferts de charges financières	
797	Transferts de charges exceptionnelles	
...	...	
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>		

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>(= Total des opérations réelles et ordres)</b>	
--	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	

(1)	Libellé	Dépenses imprévues	Non ventilables 01	0 Services généraux	1 Formation professionnelle et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs
-----	---------	--------------------	--------------------	---------------------	--	----------------	------------------------------

**INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	Dépenses imprévues	Non ventilables 01	0 Services généraux	1 Formation professionnelle et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs
<b>DEPENSES</b>							
...	...						
...	...						
...	...						
<b>Equipements régionaux</b>							
...	...						
...	...						
...	...						
<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>							
<b>RECETTES</b>							
...	...						
...	...						
...	...						

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	Dépenses imprévues	Non ventilables 01	0 Services généraux	1 Formation professionnelle et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs
<b>DEPENSES</b>							
...	...						
...	...						
...	...						
<b>RECETTES</b>							
...	...						
...	...						
...	...						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	

4 Santé et action sociale	5 Aménagement du territoire	6 <i>Fonction en réserve</i>	7 Environnement	8 Transports	9 Action Economique	TOTAL
---------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**


**FONCTIONNEMENT**


<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>0</b>

**FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	1 opérations non ventilables	2 Administration générale					
			20 Administration générale		21 Conseil régional	22 Conseil économique et social régional	23 Conseil de la culture, de l'éducation et de l'enviro.	28 Autres organismes
			201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux				
<b>DEPENSES</b>								
<b>Equipements régionaux</b>								
...	...							
...	...							
...	...							
<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>								
...	...							

<b>RECETTES</b>							
...	...						
...	...						
...	...						

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	1 opérations non ventilables	2 Administration générale					
			20 Administration générale de la collectivité		21 Conseil régional	22 Conseil économique et social régional	23 Conseil de la culture, de l'éducation et de l'enviro- nement	28 Autres organismes
			201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux				
<b>DEPENSES</b>								
...	...							
...	...							
...	...							
<b>RECETTES</b>								
...	...							
...	...							
...	...							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>0</b>

**FONCTION 0 – SERVICES GENERAUX  
INVESTISSEMENT**

3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes et internationales					TOTAL
	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	


**FONCTIONNEMENT**

3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes et internationales					TOTAL
	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.1</b>

**FONCTION 1 – FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation Professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL
<b>DEPENSES</b>						
	Equipements régionaux					
	...					
	...					
	...					
	Subv. d'équipement (c/204)					
	...					

<b>RECETTES</b>						
	...					
	...					
	...					

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation Professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL
<b>DEPENSES</b>						
	...					
	...					
	...					
<b>RECETTES</b>						
	...					
	...					
	...					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.2</b>

**FONCTION 2 – ENSEIGNEMENT  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseigne ment du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseigne -ment supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolai -res et annexes	TOTAL
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Part. cités mixtes				
<b>DEPENSES</b>											
	Equipements régionaux										
	...										
	...										
	...										
	Subv. d'équipement (c/204)										
	...										

<b>RECETTES</b>											
	...										
	...										
	...										

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseigne ment du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseigne -ment supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolai -res et annexes	TOTAL
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Part. cités mixtes				
<b>DEPENSES</b>											
	...										
	...										
	...										
<b>RECETTES</b>											
	...										
	...										
	...										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.3</b>

**FONCTION 3 – CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS**  
**INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (biblio., musées, monuments...)				
<b>DEPENSES</b>									
	Equipements régionaux								
	...								
	...								
	...								
	Subv. d'équipement (c/204)								
	...								

<b>RECETTES</b>									
	...								
	...								
	...								

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (biblio., musées, monuments...)				
<b>DEPENSES</b>									
	...								
	...								
	...								
<b>RECETTES</b>									
	...								
	...								
	...								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.4</b>

**FONCTION 4 – SANTE ET ACTION SOCIALE  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL
<b>DEPENSES</b>						
<b>Equipements régionaux</b>						
...	...					
...	...					
...	...					
<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>						
...	...					

<b>RECETTES</b>						
...	...					
...	...					
...	...					

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL
<b>DEPENSES</b>						
...	...					
...	...					
...	...					
<b>RECETTES</b>						
...	...					
...	...					
...	...					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.5</b>

**FONCTION 5 – AMENAGEMENT DES TERRITOIRES  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomé- rations et villes moyennes	3 Espace rural et autres espaces de développe- -ment	4 Habitat – Logement	5 Actions en faveur du littoral	6 Technolo- gies de l'informa- tion et de la communi- cation	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL
<b>DEPENSES</b>											
	<b>Equipements régionaux</b>										
	...										
	...										
	...										
	<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>										
	...										

<b>RECETTES</b>											
	...										
	...										
	...										

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomé- rations et villes moyennes	3 Espace rural et autres espaces de développe- -ment	4 Habitat – Logement	5 Actions en faveur du littoral	6 Technolo- gies de l'informa- tion et de la communi- cation	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL
<b>DEPENSES</b>											
	...										
	...										
	...										
<b>RECETTES</b>											
	...										
	...										
	...										

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.6</b>

**FONCTION 6 – Fonction en réserve  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	...	...	...	...	...	...	...
	<b>DEPENSES</b>							
	Equipements régionaux							
	...							
	...							
	...							
	Subv. d'équipement (c/204)							
	...							

	<b>RECETTES</b>							
	...							
	...							
	...							

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	...	...	...	...	...	...	...
	<b>DEPENSES</b>							
	...							
	...							
	...							
	<b>RECETTES</b>							
	...							
	...							
	...							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.7</b>

**FONCTION 7 – ENVIRONNEMENT  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière de déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau
	<b>DEPENSES</b>					
	<b>Equipements régionaux</b>					
	...					
	...					
	...					
	<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>					
	...					

	<b>RECETTES</b>					
	...					
	...					
	...					

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau
	<b>DEPENSES</b>					
	...					
	...					
	...					
	<b>RECETTES</b>					
	...					
	...					
	...					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.7</b>

**FONCTION 7 – ENVIRONNEMENT  
INVESTISSEMENT**

5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement des infrastructures de transport	8 Autres actions	TOTAL


**FONCTIONNEMENT**

5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement des infrastructures de transport	8 Autres actions	TOTAL

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.8</b>

**FONCTION 8 – TRANSPORTS  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs				2 Routes et voiries		
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyageurs	12 Gares et autres infrastructures ferroviaires	18 Autres transports en commun	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale
<b>DEPENSES</b>									
Equipements régionaux									
...	...								
...	...								
...	...								
Subv. d'équipement (c/204)									
...	...								

<b>RECETTES</b>									
...	...								
...	...								
...	...								

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs				2 Routes et voiries		
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyageurs	12 Gares et autres infrastructures ferroviaires	18 Autres transports en commun	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale
<b>DEPENSES</b>									
...	...								
...	...								
...	...								
<b>RECETTES</b>									
...	...								
...	...								
...	...								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.8</b>

**FONCTION 8- TRANSPORTS  
INVESTISSEMENT**

2 Routes et voiries			7 Sécurité	8 Autres transports							TOTAL
24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroportuaires	88 Autres	


**FONCTIONNEMENT**

2 Routes et voiries			7 Sécurité	8 Autres transports							TOTAL
24 Voirie communale	25 sécurité routière	28 Autres liaisons		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroportuaires	88 Autres	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A.9</b>

**FONCTION 9 – ACTION ECONOMIQUE  
INVESTISSEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro- industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>Equipements régionaux</b>							
...	...							
...	...							
...	...							
	<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>							
...	...							

RECETTES								
...	...							
...	...							
...	...							

**FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro- industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>Equipements régionaux</b>							
...	...							
...	...							
...	...							
	<b>Subv. d'équipement (c/204)</b>							
...	...							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du Trésor</b>						
...						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
...						
<b>51931 Lignes de trésorerie</b>						
...						
<b>51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
...						
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
...						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : *INTB8900071C* du 22 février 1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).



<b>IV –</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
...														
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
...														
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
<b>165 Dépôts et cautionnement reçus(Total)</b>														
...														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
...														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
...														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
...														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
...														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
...														
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
...														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
...														
1687 Autres dettes (total)														
...														
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
...												
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>												
1641 Emprunts en euros (total)												
...												
1643 Emprunts en devises (total)												
...												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (1)												
...												
<b>165 Dépôts et cautionnement reçus (Total)</b>												
...												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
...												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
...												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
...												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
...												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
...												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
...												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
...												
1687 Autres dettes (total)												
...												
<b>Total général</b>												

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire *IOCB1015077C* du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple :

A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

### B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
...														
<b>TOTAL A</b>														
Barrière simple B														
...														
<b>Total B</b>														
Option d'échange C														
...														
<b>Total C</b>														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé D														
...														
<b>Total D</b>														
Multiplieur jusqu'à 5 E														
...														
<b>Total E</b>														
Autres type de structures F														
...														
<b>Total F</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Emprunts couverts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture										Primes éventuelles		
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
												Type de taux (5)	Index de référence (2)				
<b>Taux fixe (total)</b>																	
...																	
<b>Taux variable simple (total)</b>																	
...																	
<b>Taux complexe (total)</b>																	
...																	
<b>Total</b>																	

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe</b>						
...						
<b>Taux variable simple</b>						
...						
<b>Taux complexe</b>						
...						
<b>Total</b>						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire *IOCB1015077C* du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNTS AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNTS AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (4)						Type de taux (6)	Index (7)	Taux actuariel (8)	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		Intérêts (10)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (2)</b>																	
...																	
...																	
...																	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>																	
...																	
...																	
...																	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
- (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (8) Taux annuel, tous frais compris.
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
<b>Total</b>																				

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>B.2.1 B.2.2</b>

**B.2.1 PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N**

Nature de la provision	Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant de la provision au 1/1/N	Montant des utilisations ou reprises	SOLDE
<b>Prov. pour risques et charges</b>					
Provisions pour litiges et contentieux Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunts Autres provisions pour risques Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions .....					
<b>Dépréciations</b>					
- des immobilisations - des stocks et en-cours - des comptes de tiers - des comptes financiers					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

**B.2.2 PROVISIONS NOUVELLES**

Nature	Objet	Montant

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>PRETS</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B.3</b> <b>B.4</b> <b>B.5</b>

### B.3 PRÊTS

Bénéficiaires	Date de la Délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
-assortis d'intérêts					(1)
-non assortis d'intérêts					

(1) Indiquer le montant de l'intérêt.

### B.4 ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812)
<b>TOTAL</b>					

### B.5 AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL REGIONAL	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT</b>	Biens de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : ..... Catégories de biens amortis : Durée (en années) : ..... ..... .....	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B.6</b>

**B.6 CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

**Date de la délibération :..././....**

<b>Intitulé de l'opération :.....</b>					
<b>DEPENSES 45..1</b>			<b>RECETTES 45..2</b>		
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)</b>	<b>Exercice N</b>	<b>RECETTES REELLES :</b>	<b>Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)</b>	<b>Exercice N</b>
.....			- Financement par le mandant et par d'autres tiers		
.....			- Financement par la région		
.....			- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>B 7.1</b>

### DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A + B + C + D</b>					<b>I</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A + B + C</b>					<b>II</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>					
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros				
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
1671	Avances consolidées du Trésor				
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor				
1678	Autres emprunts et dettes				
1681	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>					
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations et fonds divers</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)				
	Acquisition de titres immobilisés (droits de créance)				
272	Comptes de placement (long terme)				
	Prêts accordés				
273	Dépôts et cautionnements versés				
274	Autres créances immobilisées				
275					
276					
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Transferts entre sections = C + D</b>					
<b>Reprises sur autofinancement antérieur (C) (I)</b>					
10...	Dotations, fonds divers et réserves				
139	Subv. d'invest. transférées au compte de résultat				
...	...				
<b>Charges transférées (D) = E + F + G (I)</b>					
<b>Travaux en régie (E)</b>					
2...					
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</b>					
481...					
<b>Stocks et en-cours (G)</b>					
3...					

(3)	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses			

#### Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>16449</b>	<b>Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie</b>				
<b>166</b>	<b>Refinancement de dette</b>				

<b>Total</b>			
--------------	--	--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>B 7.2</b>

### DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (4)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b + c + d</b>					<b>III</b>
<b>Ressources propres externes (a)</b>					
10...	Dotations, fonds divers et réserves (4)				
<b>Autres recettes financières (b)</b>					
138	Autres subventions d'investissement non transférables				
27...	Autres immobilisations financières (1)				
024	Produits des cessions				
<b>Transferts entre sections (c) (1)</b>					
28	Amortissement des immobilisations				
...	...				
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
...	...				
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (d)</b>				

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	CUMUL V
<b>Recettes</b>				

	Montant
<b>Dépenses financières</b>	<b>IV</b>
<b>Recettes financières</b>	<b>V</b>
<b>Solde (recettes – dépenses)</b>	<b>VI = V – IV (5)</b>
<b>Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)</b>	<b>VI + c/2763 + D (5)</b>
<b>Résultat hors charges transférées</b>	<b>V – (II + D001)</b>

#### Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (4)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
<b>Total</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Hors comptes 10229, 10259 hors 1068.  
(4) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.  
(5) Indiquer le signe algébrique.  
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.  
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>C.1.1</b> <b>C.1.2</b>

**C.1.1 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGION**

Année d'encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur	Durée en années	TAUX			
					FRV (1)	Indexation	Marge	Taux appliqué % (2)
<b>Totaux généraux</b>								
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>								
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>								
<b>Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat</b>								
<b>Totaux pour les autres emprunts</b>								

(1) Indiquer F pour le taux fixe, R pour taux révisable, V pour taux variable

(2) En cas de taux variable ou révisable, le taux indiqué peut être suivi de la lettre E en cas d'estimation

**C.1.2 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL (c/8016)**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir				
			N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>C.1.1</b>

**EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGION**

Emprunt garanti		Annuité à garantir au cours de l'exercice	Dont :	
A l'origine	Au 1/1/N		Intérêt	Capital

**ETAT DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET DETTES**

Calcul du ratio De l'article L.4253-1 du CGCT)	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité nette de la dette de l'exercice déduire : provisions pour garanties d'emprunts		
<b>TOTAL</b>		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>C.1.1</b>

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>C.1.4</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>C.1.5</b>

**C.1.4 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**C.1.5 ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL.....</b>							
<b>8017 Subventions à verser en annuités.....</b>							
<b>8018 Autres engagements donnés.....</b>							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN SUBVENTIONS VERSEES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>C.1.6 C.1.7</b>

### C.1.6 SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

### C.1.7 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL.....</b>							
<b>8026</b> Redevances de crédit-bail restant à recevoir.....							
				.....			
<b>8027</b> Subventions à recevoir en annuités.....							
				.....			
<b>8028</b> Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>C.2</b>

## C.2 ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

**Recette grevée d'une affectation spéciale (2) : .....**

Article	libellé	Reste à employer au 01/01/N	Recettes	Dépenses
...				
<b>TOTAL</b>				

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un cadre par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

### Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale :

Type	Recettes	Dépenses	Reste à employer au 01/01/N
<b>Totaux des recettes grevées d'une affectation</b>			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>D.1</b>

**D.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84 -53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : *INTB9500102C* du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6/12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>D.1</b>

**D.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
[...]						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
[...]						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1<sup>er</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 4313-2 du CGCT)</b>	<b>D.2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b> <b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D.3.1</b> <b>D.3.2</b> <b>D.3.3</b> <b>D.3.4</b>

**D.3.1 LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

**D.3.2 LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

**D.3.3 LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...			
Opérations d'aménagement						
...						
...						

**D.3.4 LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
...		.../.../...	.../.../...	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS</b>	<b>D.3.5</b>

**D.3.5 VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C)**

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation (1)		
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat (1)		
			Matériel (1)		
<b>Sous-total Fonctionnement</b>			<b>Sous-total Fonctionnement</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>					
	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>			
Matériel					
Autres					
<b>Sous-total Investissement</b>					
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>		
			<b>Effort propre de la Région</b>		

**D.3.5 VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n°LBL/B/03/10082/C)**

<b>MATERIEL ROULANT</b>								
<b>Rame</b>	<b>Matricule (1)</b>	<b>Date de mise en service</b>	<b>Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible</b>	<b>Libellé propriétaire</b>	<b>Mode de financement</b>	<b>Valeur d'origine</b>	<b>Amort. (2)</b>	<b>VNC (2)</b>
<b>Sous-total série générique (3)</b>								
<b>Sous-total série générique (3)</b>								
<b>Sous-total série générique (3)</b>								
<b>Total séries génériques</b>								

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la région est propriétaire ;

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS</b>	<b>D.3.5</b>

(Montant exprimés en K€) **D.3.5 VOLET 2 – COMPTE TER SNCF (circulaire n° LBL/B/03/10082/C)**

<b>Produits d'exploitation courante</b>	
Produits du trafic	
Produits annexes au trafic	
Compensations des réductions tarifaires	
Travaux pour Tiers	
Produits hors trafic	
<b>Total chiffre d'affaires</b>	
Versements des Collectivités	
Production immobilisée et stockée	
<b>Total produits d'exploitation courante</b>	

<b>Charges d'exploitation courante :</b>	
Personnel – Masse salariale	
Consommations intermédiaires	
Péage RFF	
Impôts, taxes et versements assimilés	
<b>Total charges d'exploitation courante</b>	

<b>Facturations majeures :</b>	
Achats stockés	
Impôts et taxes hors FAP	
Maintenance matériel roulant	
Traction trains, conduite et logistique	
Echange de locomotives entre Activités	
Energie de traction électrique	
Energie de traction diesel	
Entretien/maintenance des installations fixes	
Prestations télécoms	
Echange de matériel roulant entre Activités	
Prestations trains	
Contribution de service Activité Gare	
Transport en service	
<b>Total facturations majeures</b>	

<b>Prestations de main-d'œuvre inter-domaines</b>	
- Dont Etablissements autres que EEX	
- Dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
<b>Total facturations internes</b>	

<b>Total charges</b>	
----------------------	--

Contributions aux ECE	
-----------------------	--

<b>⇒ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	
---------------------------------------	--

Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	

<b>⇒ RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	
----------------------------------	--

Résultat financier	
--------------------	--

<b>⇒ RESULTAT COURANT</b>	
---------------------------	--

Résultat exceptionnel	
-----------------------	--

<b>⇒ RESULTAT NET</b>	
-----------------------	--

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF Il est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES– ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>E.1</b>
	<b>E.2</b>

### E.1 – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes/N-1	Taux appliqués par décision du conseil régional	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil régional	Variation du produit/N-1
Taxe intérieure sur les produits pétroliers						
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (1)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)						
Droit de francisation et de navigation corse (2)						
Droit de passeport en Corse (2)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (2)						
...(3)						
<b>TOTAL GENERAL</b>	.....	.....%			.....	.....%

(1) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(2) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

### E.2 – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice..... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES : Pour..... Contre..... Abstentions.....
	Date de convocation : ..../..../....
Présenté par le Président,	
A.....le.....	
Le Président,	
Délibéré par le Conseil régional, réuni en session.....	
A....., le.....	Les membres du conseil régional,
Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le ...././...	
	A....., le ...././....